



Date de dépôt : 26 février 2026

Pétition

pour une ouverture 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 du poste de police de la Pallanterie à Vézenaz

Vu qu'il est du devoir de la police de protéger les personnes et les biens dans tout le canton.

Vu que la région Arve-Lac est une région dans laquelle les cambriolages sont fréquents, en particulier en raison de sa proximité avec la frontière.

Vu l'augmentation ces dernières années de ceux-ci et les réguliers passages de personnes en repérage pour préparer ces méfaits.

Vu les nouvelles menaces que représentent désormais les « home-jackings », dont plusieurs ont eu lieu dans cette région et qui ont été particulièrement violents.

Vu également l'augmentation des actes d'incivilité.

Vu de ce fait l'augmentation du sentiment d'insécurité dans la population habitant cette région.

Vu que la présence 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 de policiers au poste de police de la Pallanterie aurait un net effet de prévention en ce qui concerne les actes précités et aurait également pour effet de rétablir le sentiment de sécurité de la population.

Vu que la police est un service public et qu'il n'est donc pas acceptable, que le poste de police ne soit ouvert au public que du lundi au vendredi de 16 heures 18 heures 30, soit que durant 2 heures et demie par jour la semaine, ce qui rend le dépôt de plainte et tout autre formalité à y accomplir compliqués pour les habitants.

Les signataires de la présente pétition, demandent au Grand Conseil de la République et canton de Genève,

- De prendre toutes les mesures opportunes afin que le poste de police de la Pallanterie soit désormais ouvert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.
- A cet effet, en particulier, d'intervenir auprès du Conseil d'Etat, afin que soit assurée une ouverture du poste de police de la Pallanterie 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

N.B. 147 signatures

M^e Guy Zwahlen

1204 Genève